



COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT

des SERVICES PUBLICS de SEINE-MARITIME

Monsieur Le Préfet
7 place de la Madeleine
CS 16036
76036 ROUEN CEDEX.

Le 14 septembre 2026.

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 8 octobre 2026 pour l'ensemble des personnels des établissements et services d'accueil collectifs et individuels de la Petite Enfance de la Fonction Publique Territoriale.

Monsieur le Préfet,

La CSD 76 CGT des Services publics n'a cessé de vous mettre en garde concernant les conditions particulièrement dégradées dans les établissements de la petite enfance.

En effet, depuis plusieurs années, notre organisation syndicales aux cotés des professionnels, alertent sur la dégradation de leurs conditions de travail, le manque de personnels, la perte d'attractivité de ces métiers et des salaires loin d'être à la hauteur.

Toutes ces difficultés ont des conséquences et ne peuvent garantir un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.

Les quelques mesures prisent comme l'attribution du « bonus attractivité » ou encore la création d'un nouveau titre professionnel, soi-disant pour pallier à la pénurie, ne suffisent pas.

Pour la CSD 76 CGT des Services publics il y urgence à prendre des mesures qui soient visibles pour les agents sur le terrain.

C'est pour cela que notre organisation syndicale revendique :

- ✓ L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications
- ✓ Un taux d'encadrement réglementé à savoir un professionnel pour 5 enfants quel que soit l'âge ;
- ✓ L'instauration immédiate d'un cadre commun et harmonisé pour garantir un accueil adapté et inclusif des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques ;
- ✓ La création de centre de formation avec une participation au financement afin d'en permettre l'accès à plus de personnes ;
- ✓ La mise en place d'un plan d'urgence pour sauver les crèches familiales ;
- ✓ Un réel statut pour les assistantes maternelles qui leur permettrait une évolution de carrière dans la fonction publique territoriale ;

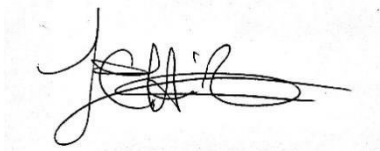
- ✓ La reconnaissance de l'usure professionnelle et le droit à un départ anticipé à la retraite pour les professionnels de la petite enfance ;
- ✓ La revalorisation des grilles indiciaires et l'attribution du CTI (Complément de Traitement indiciaire), pour l'ensemble des agents de la petite enfance ;
- ✓ La revalorisation du point d'indice à 6,50 euros.

Aussi, la CSD 76 CGT des Services Publics appelle à une journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, le mardi 8 octobre 2026, aux côtés du collectif « Pas de Bébé à la Consigne »

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Natacha LEMAIRE
Co-Animatrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Natacha Lemaire', written over a light blue grid background.

Sophie HERLIN-MARTINEZ
Co-Animatrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sophie Herlin-Martinez', written on a plain white background.

Copie à M. le Président du CDG 76

